

La première pierre de l'EMS Contesse a été posée vendredi dernier dans la commune du Nord vaudois

Un deuxième «Parc Saint-Jacques» en Suisse à Croy

Lors de la construction du stade de football de Bâle, le Parc Saint-Jacques, l'idée d'y mettre un EMS dans ses murs s'est concrétisée: «A l'époque, lorsque l'on a choisi l'emplacement de l'EMS, donnant sur le terrain de foot, on s'est dit qu'on serait le deuxième Parc Saint-Jacques du pays», plaisante encore Etienne Roy, syndic de Croy lors du choix de son village pour accueillir le nouveau bâtiment, et ancien préfet de feu le district d'Orbe.

Depuis, les obstacles ont un à un été franchis et, désormais, la première pierre de l'établissement a été posée. Vendredi dernier, tous les acteurs qui ont participé et participeront au projet s'étaient réunis à deux pas de la Grande salle communale pour cette occasion. «Ça a été un long processus, mais adopté par une très large majorité de la population:

ils ont facilité la tâche autant pour le don du terrain, que pour l'acceptation du plan partiel d'affectation», a tenu à souligner Etienne Roy. De son côté, l'actuelle syndique, Catherine Rochat, s'est elle aussi déclarée «fière d'être dans un village où la population a su garder sa générosité».

C'est que pour en arriver là, tout n'a pas été facile. «Dans la deuxième partie des années 1990, près de 600 lits ont été supprimés», rappelle Michel Gaudard, président de la Fondation Contesse. Finalement, aux deux établissements de Romainmôtier -le bâti-



Etienne Roy, ancien syndic de Croy, Michel Gaudard, président de la Fondation Contesse, Antonio Gallina, architecte, Claire Perrenoud, administratrice, Brigitte Cognard, infirmière cheffe de maison, Catherine Rochat, syndique, et Jean-Claude Frund, architecte (de g à dr). Tous ont oeuvré pour le chantier derrière eux. *Gremion*

ment sera vendu- et de Juriens -la location des locaux sera arrêtée-, leur ont été préféré un seul bâtiment. «On a choisi Croy en 2002, l'an suivant, le concours d'architecte était lancé. Finalement, le projet coûtera environ 10 millions de francs», précise Michel Gaudard.

Chef du Service de la santé publique du Canton, Marc Diserens avait fait le déplacement, se réjouissant du début des travaux de cet EMS, dédié au vallon du Nozon. Et de remercier la Commune de Croy d'avoir fait don du terrain: «On a besoin de lits pour la vague du vieillissement démographique qui va s'accroître encore. Après 14 projets qui sont en cours, soit 480 lits, on aura besoin de 100 lits de plus par an», a-t-il prévenu. A Croy, tout devrait être prêt pour fin 2009. **MANUEL GREMION**

Avec 36 lits

«Nous souhaitons créer un lieu de vie à l'image de la maison», a imaginé l'architecte, Antonio Gallina, de Frundgallina, devant les convives présents lors de la pose de la première pierre. «L'EMS Contesse comptera 36 lits», a précisé Michel Gaudard. Finalement, administrativement parlant, l'établissement fera partie des Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv). Claire Perrenoud, des eHnv, en sera l'administratrice. **M.G.**